

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de HURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mme MORIN Mylène, Maire.

PRESENTS : MORIN – MAUBOURGUET – DUSSEAU – MORILLON – BOCHET – OLLIVIER – CONSTANTIN
MAUGENET

ABSENTS : LARTIGUE

EXCUSES : GARCIA

Secrétaire de séance : DUSSEAU

Madame GARCIA Dounia donne pouvoir à Madame MORILLON Stéphanie

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

POINTS TRAVAUX 2023

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que des travaux sont à prévoir :

- Consolidation de la charpente de la dépendance des logements de l'ancienne poste
- Pose de pics anti-pigeons
- Réparation de l'horloge de l'église
Les formalités avec l'assurance ont été réalisées. En effet, les dégâts constatés sont en lien avec l'orage du mois d'août.
- Réparation de la façade de l'épicerie et mise aux normes de l'électricité

Des devis vont être réalisés.

Par ailleurs, le Conseil Municipal est informé qu'un devis a été établi pour la réparation du puits du lieu-dit Jean de la Moune pour un montant de 8 833.00 € TTC. Madame Le Maire informe qu'elle reste en attente de la réponse de VNF, ce puits étant situé sur leur domaine.

Enfin, après discussion avec Monsieur CAZAUBON du Centre Routier Départemental, il est nécessaire de prévoir un miroir routier pour une meilleure visibilité au niveau du stop installé à l'intersection de la RD 224 et de la voie communale n°4. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

COMPTABILITE M57

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que Madame PETIT, du Service de Gestion Comptable de LA REOLE, a émis un avis favorable pour le passage de la commune de HURE à la comptabilité M 57 au 1^{er} janvier 2024. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de mettre en place la comptabilité M 57, version développée, au 1^{er} janvier 2024.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

CLECT 2023

Le rapport de la CLECT 2023 du 22 juin 2023, relatif à l'évaluation des charges nettes liées à la compétence « voirie » est présenté au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

OCTOBRE ROSE ET NOVEMBRE BLEU

Il est décidé de réinstaller les outils de communications achetés l'an passé et de renouveler la marche FONTET-HURE qui aura lieu le dimanche 15 octobre 2023 dans le cadre d'octobre rose.

Madame Le Maire est chargée de se rapprocher du SDEEG afin de savoir s'il est possible de procéder à un éclairage bleu au niveau de l'église et de la mairie.

TELETHON

La demande de subvention est transférée au CCAS.

QUESTIONS DIVERSES :

Une administrée a proposé que soit installée une crèche dans l'église lors de la période de Noël.
Le Conseil Municipal émet un avis favorable.
Cette personne se rapprochera du diocèse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40.